

Les mayeurs d'Ocquier sous les abbés de Stavelot-Malmédy

Simple serf au X^{ème} siècle, cultivant la terre domaniale avec l'aide de corvéables, le mayeur perçoit les revenus de l'abbaye et préside les plaids (1) où se jugent les contestations, en matière foncières, des tenanciers avec leur seigneur.

Grâce au laisser aller de certains abbés, à la détresse financière d'autres, les mayeurs vont parvenir à rendre leur charge héréditaire dès le XII^{ème} siècle.

Dans la franchise d'Ocquier, la charge est principalement assurée par la famille de Vervoz d'Ama ou des parents par alliance.

Le mayeur n'est pas un bourgmestre, dans nos institutions modernes, aucune magistrature ne se rapproche de celle des mayeurs d'autrefois.

Peut-être pourrait-on la comparer à celle de Procureur général agissant comme officier du ministère public.

Il est en quelque sorte, le président de la cour, mais il ne siège pas comme juge de ce tribunal sauf dans les causes criminelles. Détenteur de la justice qu'il personnifie, il en est le grand maître, il met la justice en action, réunit les charges pour établir la culpabilité, requiert contre l'accusé, réclame la peine et la fait exécuter.

Le droit d'exécution des criminels qui avaient été condamnés à mort était exercé par le châtelain de Durbuy, celui-ci étant haut voué (2) d'Ocquier, Terwagne et Seny.

En cas d'empêchement, le mayeur est remplacé par un lieutenant mayeur, ce qui était souvent l'occasion de placer un parent peu fortuné.

En plus de la présidence de la haute cour, le mayeur avait la surveillance des poids et mesures, l'organisation des poursuites contre les vagabonds.

Le mayeur était aidé dans sa tâche par 7 échevins inamovibles, dont 4 devaient obligatoirement résider dans la commune. Leurs attributions étaient les enquêtes, reliefs (3), transports (4) et actes de juridictions volontaires.

Un greffier tenait les registres, il était parfois le seul membre de l'administration à savoir écrire.

(1) **Plaid** : assemblée politique et judiciaire de l'époque franque. A partir du bas moyen âge, désignait l'assemblée à laquelle était conviés tous les chefs de famille, auxquels on faisait part des décisions de loi et de justice et où on réglait les problèmes pouvant surgir dans la communauté.

(2) **Haut voué (avoué)** : Les ecclésiastiques en vertu du principe « tu ne tueras point », ne pouvaient mettre à mort un condamné. Cette responsabilité était donc laissée à un laïque appelé avoué.

(3) **Relief** : acte d'hommage du vassal au suzerain (devait avoir lieu à chaque changement de vassal ou de suzerain), accompagné du paiement d'un droit de relief lors d'un changement de vassal ; dans le cas contraire, on parle d'un relief "de main à bouche ».

(4) **Transport** : cession

Références :

Jean Yernaux/Histoire du comté de Logne/1937

Henri Bourguignon/Marche-en-Famenne/1925

Leon Caris/Ocquier 2000 ans d'un village condreuse/1965

Mayeurs de la cour féodale de la franchise d'Ocquier

Années	Noms
1441	Laurent d'Ama (1)
1526	Colla d'Ama le Jeune Poignardé dans les greniers du château d'Ama
1536	Corbeau d'Ama Thys d'Ama (2)
1540	Pâques de Thyrimont (Lieutenant mayer) (3)
+1580	Gilson de Rahier (4)
1589	Le Corbusier
1596	Antoine de Longueville
1600	Claude de Hayd Fils de Jehenne de Vervoz Voir croix du Thô à Ouffet
1614	Corbeau de Vervo dit d'Ama
1616	Jean Colla (Vervoz)
	Simon de Harzé
1618	Corbeau de Verempreit d'Ama
1623	Corbeau d'Ama
1626	Louis de Résimont
1629	Jean de Marsin
1636	Jean de la Thour (souverain mayer) Voir croix de Guillaume Del Thour à Terwagne
1637	Toussaint de la Croix
1640	Jean de la Thour
1643	Philippe de Fizenne
1645	
1645	Jean le Bailly (lieutenant mayer)
1651	Le seigneur de Vervoz
1653	Noel Charbin C'est donc lui qui était en place lors de l'incendie du village par les troupes du prince de Condé.
1653	Jean de Verlaine (lieutenant mayer)
1657	Joseph de Vervoz Dalle funéraire dans l'église d'Ocquier
1693	Jean Ferdinand de Vervoz
1723	Jean Ferdinand de Vervoz
1739	Martin François de Cassal
1775	Le Roy

Les noms de mayeurs nous sont donnés par le livre de Léon Caris « Ocquier 2000 ans d'un village condreuse, sauf :

- (1) Reliefs d'Ama**
- (2) Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille : Dr Thiry**
- (3) Le Vieil Esneux/N°32/Année 2002/Page 27/Solange Bechoux/Ocquier-Historique d'un village condreuse**
- (4) Le héraut d'armes Van den Berch renseigne à Stavelot, église Saint-Sébastien, la tombe de Gilson de Rahier, seigneur d'Okir, mort en 1580**